



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-128081>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 25-128081

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHÉ D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES ESPACES VERTS DE HAUTS-DE-SEINE HABITAT-OPH

Description : Le présent marché de services à prix mixtes concerne l'entretien et la gestion des espaces verts du patrimoine de Hauts-de-Seine Habitat - OPH. Il porte sur le corps d'état " Espaces verts " et vise à promouvoir des pratiques écologiques, innovantes et durables. Les interventions doivent respecter un planning, intégrer une gestion différenciée, et se conformer à des exigences strictes en matière de biodiversité. L'objectif est de limiter l'empreinte environnementale tout en assurant une gestion responsable des espaces.

Identifiant de la procédure : e1ddfacc-6810-46c2-b9b6-1cc1cf828636

Identifiant interne : DEX/ESPVERTS

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le marché est à prix mixtes. Il comprend des prestations traitées à prix global et forfaitaire (pour les prestations relatives à l'entretien et à la maintenance en gestion différenciée (hors élagage) des espaces verts et des prestations traitées à prix unitaires (pour les travaux d'aménagement paysagers) au fur et à mesure des besoins de l'office. - Ils sont forfaitaires pour ceux composant la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF); - Ils sont unitaires pour ceux composant le bordereau des prix unitaire (BPU) (annexes financières aux actes d'engagement de chacun des lots). Les montants maximums concernant les prestations à prix unitaires pour chaque lot sont les suivants : ? Pour le lot 1 : Le présent accord-cadre à bons de commande est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois à

compter de sa notification. Le montant maximum des prestations pouvant être commandées au titre du lot n°1 est fixé à : o 1 350 000 euros hors taxes (HT) par période annuelle de 12 mois ; soit un montant total maximal de 5 540 000 euros HT sur l'ensemble de la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises. Il est reconductible tacitement trois (3) fois, par période successive de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois, conformément aux dispositions des articles R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique. ? Pour le lot 2 : Le présent accord-cadre à bons de commande est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois à compter de sa notification. Le montant maximum des prestations pouvant être commandées au titre du lot n°2 est fixé à : o 1 650 000 euros hors taxes (HT) par période annuelle de 12 mois ; soit un montant total maximal de 6 600 000 euros HT sur l'ensemble de la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises. Il est reconductible tacitement trois (3) fois, par période successive de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois, conformément aux dispositions des articles R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique. ? Pour le lot 3 : Le présent accord-cadre à bons de commande est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois à compter de sa notification. Le montant maximum des prestations pouvant être commandées au titre du lot n°3 est fixé à : o 1 600 000 euros hors taxes (HT) par période annuelle de 12 mois ; soit un montant total maximal de 6 400 000 euros HT sur l'ensemble de la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises. Il est reconductible tacitement trois (3) fois, par période successive de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois, conformément aux dispositions des articles R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique. ? Pour le lot 4 : Le présent accord-cadre à bons de commande est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois à compter de sa notification. Le montant maximum des prestations pouvant être commandées au titre du lot n°4 est fixé à : o 1 300 000 euros hors taxes (HT) par période annuelle de 12 mois ; soit un montant total maximal de 5 200 000 euros HT sur l'ensemble de la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises. Il est reconductible tacitement trois (3) fois, par période successive de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois, conformément aux dispositions des articles R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique. Les bons de commande pourront être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché sans que leur durée n'excède d'un mois l'échéance du marché. Toutefois l'Office ne s'engage sur aucun montant pour les bons de commande.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77311000 Entretien de pelouses décoratives ou d'agrément

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 45, rue Paul Vaillant Couturier

Ville : Levallois-Perret

Code postal : 92300

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'inscrit dans le cadre d'un programme d'entretien et maintenance en gestion différenciée des espaces verts du

patrimoine de Hauts-de-Seine Habitat-OPH, d'aménagement et amélioration des espaces verts de Hauts-de-Seine Habitat-OPH afin de développer la biodiversité ainsi que la sécurité des biens et des personnes. Le descriptif des prestations est indiqué dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), joint au dossier de consultation.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n°1 Directions de Proximités : Nanterre ; Bois Colombes ; Clichy-La-Garenne

Description : Directions de Proximités : Nanterre ; Bois Colombes ; Clichy-La-Garenne

Identifiant interne : 1 DP : Nanterre ; Bois Colombes ; Clichy-La-Garenne

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée ferme d'un an (12 mois) à compter du 16/02/2026, si la notification est postérieure au 16/02/2026 à compte de sa date de notification. Il est reconductible trois (3) fois pour une période de douze (12 mois) tacitement, sans que sa durée totale ne puisse excéder 48 mois au total

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Un même candidat ne pourra pas être attributaire de plus de 2 lots au maximum. Le candidat devra indiquer dans l'annexe au RC, son ordre de préférence.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://hautsdeSeine-habitat.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_6038_1129664.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://hautsdeSeine-habitat.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 22/12/2025 à 12:30

Lieu : Hauts-de-Seine Habitat

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : En cas de contentieux, le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise est compétent en la matière. Tribunal Administratif de Cergy Pontoise 2/4 boulevard de l'Hautil 95 027 - CERGY PONTOISE cedex Tel : 01.30.17.34.00 / Fax : 01.30.17.34.59 Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr <https://citoyens.telerecours.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n°2 Direction de Proximité : Bagneux ; Seine Ouest ; Rueil Malmaison

Description : Direction de Proximité : Bagneux ; Seine Ouest ; Rueil Malmaison

Identifiant interne : 2 DP : Bagneux ; Seine Ouest ; Rueil Malmaison

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée ferme d'un an (12 mois) à compter du 16/02/2026, si la notification est postérieure au 16/02/2026 à compte de sa date de notification. Il est reconductible trois (3) fois pour une période de douze (12 mois) tacitement, sans que sa durée totale ne puisse excéder 48 mois au total

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://hautsdeSeine-habitat.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_6038_1129664.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://hautsdeSeine-habitat.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 22/12/2025 à 12:30

Lieu : Hauts-de-Seine Habitat

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : En cas de contentieux, le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise est compétent en la matière. Tribunal Administratif de Cergy Pontoise 2/4 boulevard de l'Hautil 95 027 - CERGY PONTOISE cedex Tel : 01.30.17.34.00 / Fax : 01.30.17.34.59 Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr <https://citoyens.telerecours.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot n°3 Direction de Proximité : Le Plessis Robinson

Description : Direction de Proximité : Le Plessis Robinson

Identifiant interne : 3 DP: Le Plessis Robinson

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée ferme d'un an (12 mois) à compter du 16/02/2026, si la notification est postérieure au 16/02/2026 à compte de sa date de notification. Il est reconductible trois (3) fois pour une période de douze (12 mois) tacitement, sans que sa durée totale ne puisse excéder 48 mois au total

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://hautsdeSeine-habitat.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_6038_1129664.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://hautsdeSeine-habitat.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 22/12/2025 à 12:30

Lieu : Hauts-de-Seine Habitat

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : En cas de contentieux, le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise est compétent en la matière. Tribunal Administratif de Cergy Pontoise 2/4 boulevard de l'Hautil 95 027 - CERGY PONTOISE cedex Tel : 01.30.17.34.00 / Fax : 01.30.17.34.59 Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr <https://citoyens.telerecours.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot n°4 Directions de Proximités : Suresnes

Description : Direction de Proximité : Suresnes

Identifiant interne : 4 DP:Suresnes

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée ferme d'un an (12 mois) à compter du 16/02/2026, si la notification est postérieure au 16/02/2026 à compte de sa date de notification. Il est reconductible trois (3) fois pour une période de douze (12 mois) tacitement, sans que sa durée totale ne puisse excéder 48 mois au total

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://hautsdeSeine-habitat.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_6038_1129664.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://hautsdeSeine-habitat.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 22/12/2025 à 12:30

Lieu : Hauts-de-Seine Habitat

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : En cas de contentieux, le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise est compétent en la matière. Tribunal Administratif de Cergy Pontoise 2/4 boulevard de l'Hautil 95 027 - CERGY PONTOISE cedex Tel : 01.30.17.34.00 / Fax : 01.30.17.34.59 Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr <https://citoyens.telerecours.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Numéro d'enregistrement : 279 200 224 00012

Adresse postale : 45 rue Paul Vaillant Couturier

Ville : Levallois-Perret

Code postal : 92532

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Hauts-de-Seine Habitat

Adresse électronique : marches@hdshabitat.fr

Téléphone : +33 147571137

Profil de l'acheteur : <https://hautsdeSeine-habitat.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4 2 BOULEVARD DE L'HAUTIL

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Point de contact : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Adresse internet : <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 31c55a7e-3db7-4bdb-ae25-e549b5aefddb - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/11/2025 à 11:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/11/2025